

TARIF VRAC ECOPOLE 2024

CODE RACINE	INTITULE	UV	UNITE / PALETTE	POIDS INDICATIF	DENSITE	TVA	TARIFS PUBLIC HT	TARIFS PUBLIC TTC
	AMENDEMENTS / TERRES / TERREAUX							
	AMENDEMENTS							
PRO23	COMPOST VERT 0/10 - VRAC	TONNE			0,4	10%	90,00€	99,00€
	TERRES							
PRO05	TERRE VEGETALE ENRICHIE 0/15 - VRAC	M3		1000	1	10%	49,00 €	53,90 €
PRO30	TERRE DE BRUYERE FORESTIERE - VRAC	M3		500	0,5	10%	95,80 €	105,38 €
	TERREAUX							
PRO28	TERREAU PLANTATION - VRAC	M3		350	0,35	10%	62,30 €	68,53€
	PAILLAGES							
	PAILLAGE VEGETAL							
PRO370	PLAQUETTE FORESTIERE 20/40 - VRAC	M3		270	0,27	10%	37,40 €	41,14 €
PRO363	BRF - VRAC	M3		300	0,3	10%	21,90 €	24,09 €
PRO365	MULCH ORGANIQUE 10/30 VRAC	M3		300	0,3	10%	17,50 €	19,25 €
PRO66	ECORCE DE PIN SYLVESTRE 20/40 - VRAC	M3		250	0,25	10%	69,10 €	76,01€
	PAILLAGE MINERAL							
PRO505	ARDOISE GRISE 10/40 - VRAC	M3		1250	1,3	10%	209,50 €	230,45 €
PRO08	BRIQUE PILEE 10/25 - VRAC	M3		1000	1	10%	149,90 €	164,89€
PRO73	POUZZOLANE ROUGE 7/15 - VRAC	M3		900	0,9	10%	57,60€	63,36 €
PRO366	POUZZOLANE ROUGE 12/20 - VRAC	M3		800	0,8	10%	57,60€	63,36 €
PRO368	POUZZOLANE ROUGE 20/40 - VRAC	M3		850	0,85	10%	59,80 €	65,78 €
PRO401	POUZZOLANE GRISE 7/15 - VRAC	M3		900	0,9	10%	63,40 €	69,74 €
PRO604	GRAVIER BLANC 4/10 - VRAC	TONNE		1000	1,3	20%	60,50 €	72,60 €
PRO606	GRAVIER BLANC 10/20 - VRAC	TONNE		1000	1,3	20%	60,50 €	72,60 €
	AMENAGEMENTS							
	ENROCHEMENT							
F-ENR001	PIERRE ENROCHEMENT SAINT MARTIN 200/500 - TONNE	TONNE				20%	80,80 €	96,96 €

Produits surlignés = produit concerné par la REP (retrouver les infos en fin de tarif)

REP: La REP PMCB, responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment est un système de gestion des déchets qui prévoit que les metteurs sur le marché de produits du bâtiment prennent en charge financièrement leur traitement et leur valorisation en fin de vie. Basé sur le principe du « pollueur payeur », le mécanisme de la REP est simple: une éco-contribution est ajoutée au prix de vente des produits et matériaux, collectée par les metteurs sur le marché puis reversée à des éco-organismes agréés par l'Etat qui ont notamment pour mission d'organiser la reprise sans frais des déchets triés et leur valorisation. A ce titre RACINE a adhéré à l'eco-organisme VALOBAT et se charge de collecter l'eco-contribution pour certains produits concernés. Pour les produits concernés, vous trouverez la taxe dans chacun de nos devis ou factures.